



un cas concret

IDENTIFICATION DES BESOINS

La Référente Handicap de la structure organise un premier entretien qui permet d'évaluer les besoins de l'apprenant.
Elle sensibilise l'équipe pédagogique aux difficultés d'apprentissage de l'apprenant : difficultés de mémorisation, compréhension, concentration, organisation et planification des tâches ; une attention fluctuante et des difficultés d'interaction sociale.

1

Début de sécurisation du parcours de formation

L'apprenant va bénéficier durant les épreuves de sélection d'une adaptation des supports d'évaluation et d'une aide humaine pour permettre la retranscription.
La Référente Handicap sollicite une PAS* auprès du Référent de Parcours de l'apprenant et demande l'appui de la RHF.

2

Accompagnement de la RHF HdF

- 1er entretien pour faire le point sur la situation
- + Appui au remplissage de la grille d'évaluation des besoins, comme outil de suivi pour déterminer l'ensemble des adaptations nécessaires
 - + Appui et explication apportée sur la possibilité de mobiliser la majoration du coût contrat*
 - + Appui et explication sur la possibilité de mobiliser la 2ASF*
 - + Préconisations pour la mise en place d'une remédiation pédagogique



Durant la formation

- + **Mise en place de soutien individuel** (une séance/semaine), assuré par les formateurs du CFA
- + **Compensation humaine pendant les temps de cours** : aide à la reformulation, à la remobilisation et à la prise de notes
- + **Compensation pédagogique** : adaptation des supports par les formateurs, donnés en amont à l'apprenant



En entreprise

- + **2 visites annuelles** réalisées par la Référente Handicap
- + **Sensibilisation sur la situation** de la personne accueillie



Suivi des adaptations par la RHF HdF

- + **Suivi des aménagements mis en place** : 3 entretiens/an + échanges avec la famille de l'apprenant
- + **Conseils suite aux préconisations** du prestataire PAS.